

COMMUNE de BARBASTE

Lot-et-Garonne

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents :14

Excusés :4

Absent :1

POUR :18

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS

LE 11 OCTOBRE à 19h00

Le Conseil Municipal de la Commune de BARBASTE,
dûment convoqué le 02/10/2023 s'est réuni en séance ordinaire, en Mairie,
sous la Présidence de Madame Valérie TONIN, Maire.

Présents :

Madame TONIN Valérie, Madame BEJNA Véronique, Madame BONA Aurélia, Monsieur SPECQUE Wilfrid, Madame NORMANT Ludivine, Madame RUPRET Joëlle, Monsieur BART Frédéric, Monsieur PAYEN David, Madame BOREGO Fabienne, Madame FONT Marine, Monsieur MURILLO-RUIZ Fabien, Madame DUYNLAEGER Colette, Madame GAUCI Jacqueline et Madame KALB Marjorie.

Excusés :

Monsieur DAUNES Michel (*pouvoir à Monsieur SPEQUES Wilfrid*),
Monsieur ALMEIDA Filipe (*pouvoir à Madame BONA Aurélia*),
Madame DUCOUSSO Isabelle (*pouvoir à Madame KALB Marjorie*),
Madame JAYLES Bernadette (*pouvoir à Madame DUYNLAEGER Colette*).

Absent :

Monsieur LAZARTIGUES Cyril.

Secrétaire de séance : Monsieur MURILLO-RUIZ Fabien.

DEL: 26/2023

Objet : Créations d'emplois - Tableau des effectifs

-VU l'article L.313-1 du Code Général de la Fonction Publique ;

-VU la Délibération 17/2023 du 13/04/2023 relative au tableau des emplois communaux au 13/04/2023 ;

-VU l'Arrêté Municipal 21ARRT2021RH du 01/02/2021 relatif aux Lignes Directrices de Gestion ;

-VU la Délibération 24/2023 du 11/10/2023 relative à la réorganisation des services de la collectivité;

- **CONSIDERANT** qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, et modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade et les promotions internes ;
- **CONSIDERANT** la mise en place du service périscolaire ;

Madame la Maire propose aux membres de l'Assemblée Délibérante de créer les emplois suivants au 01/01/2024 :

- 1 adjoint d'animation à temps non complet : 15h45/35h00
- 1 adjoint d'animation à temps non complet : 18h30/35h00
- 1 adjoint technique à temps non complet : 15h15/35h00
- 1 adjoint technique à temps non complet : 16h00/35h00
- 1 adjoint technique à temps non complet : 16h00/35h00

Après avoir ouï l'exposé de Madame la Maire et en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal

DECIDE :

► Créer les emplois suivants au 01/01/2024 :

- 1 adjoint d'animation à temps non complet : 15h45/35h00
- 1 adjoint d'animation à temps non complet : 18h30/35h00
- 1 adjoint technique à temps non complet : 15h15/35h00
- 1 adjoint technique à temps non complet : 16h00/35h00
- 1 adjoint technique à temps non complet : 16h00/35h00

► **MODIFIER** ainsi le tableau des effectifs :

TITULAIRES				
Filière - Grade	Catégorie	Postes à l'effectif	Effectifs pourvus	Dont temps non complet
FILIERE ADMINISTRATIVE				
Attaché	A	1	1	
Adjoint Administratif Principal 1° Classe	C	2	2	
Adjoint Administratif	C	1	1	32h00
Adjoint Administratif Principal 2° Classe	C	1	0	32h00
FILIERE MEDICO-SOCIALE				
Agent Spécialisé Principal Ec. Mater. 1° Classe	C	1	1	
FILIERE TECHNIQUE				
Adjoint Technique Principal 1° Classe	C	2	1	
Adjoint Technique Principal 2° Classe	C	4	3	
Adjoint Technique	C	8	5	
Adjoint Technique	C	1	1	31h30
Adjoint Technique	C	1	1	20h00
Adjoint Technique	C	1	1	18h00
Adjoint Technique	C	1	1	17h30
Adjoint Technique	C	1	1	18h30
Adjoint Technique	C	1	0	15h15
Adjoint Technique	C	1	0	16h00
Adjoint Technique	C	1	0	16h00
FILIERE POLICE MUNICIPALE				
Gardien brigadier	C	1	1	
FILIERE ANIMATION				
Adjoint d'animation	C	1	0	15h45
Adjoint d'animation	C	1	0	18h30
TOTAL POSTES OUVERT		31	20	
NON TITULAIRES - EMPLOIS PERMANENTS				
Filière - Grade	Catégorie	Effectifs Budgétaires	Effectifs pourvus	Dont temps non complet
FILIERE TECHNIQUE				
Adjoint technique	C	0	0	20h00

AR Prefecture

047-214700213-20231011-26DEL2023-DE
Reçu le 12/10/2023

Le Secrétaire de séance, Fabien MURILLO-RUIZ

La Maire, Valérie TONIN



La Maire certifie sous sa responsabilité
le caractère exécutoire de la présente délibération.

Fait et délibéré à BARBASTE, les mois, jour et an susdits.

Ont signé au Registre les membres présents. Pour copie conforme